ASSEMBLÉE NATIONALE : LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'AUDIOVISUEL PUBLIC A ÉTÉ ENTÉRINÉ



Le rapport sur la Commission d'enquête sur l'audiovisuel public qui a



beaucoup fait parler de lui, a finalement été entériné par **12** députés sur **30** (le 27/04/26) au grand dam de la bien bienpensance de Gauche qui a tout fait pour le discréditer (voir plus bas ce que pensait France info de cette Commission). Le bon sens à triomphé malgré une majorité de **18** opposants (si l'on additionne les **10** CONTRE et les **8** ABSTENTIONNISTES **[5** EPR les **2** Modem et **1**Horizons]). Ces 18 représentants du peuple ne souhaitaient donc pas que les Français sachent ce qui se passe dans les grandes maisons **France TV** et **Radio France**. Étonnant de la part de représentants soucieux de la transparence et de l'argent public !

Vous ne le saviez peut-être pas mais avant même de se prononcer pour la publication ou non du rapport, les 30 députés membres de la Commission



d'enquête ont voté pour que les travaux (effectués pendant près de six mois) restent en ligne. Un premier vote a donné 15 voix « pour » et 7 « contre » afin de conserver malgré tout les vidéos et comptes rendus des auditions; concrètement, pour qu'elles restent néanmoins accessibles, sur le site de l'Assemblée nationale, dans l'éventualité supputé d'un rejet du rapport. Une manière en quelque sorte de ménager la chèvre et le chou et de satisfaire tout le monde (surtout les députés) sauf les Français qui n'auraient pas eu accès aux dysfonctionnements et aux recommandations dudit rapport. Futés ces représentants du peuple !

Un député auprès de LCP justifiait ainsi ce compromis en affirmant lors de cette ultime réunion : « *Pour que Charles Alloncle* [le Rapporteur] *ne puisse pas se rouler par terre en disant que son travail est caché aux Français*« . La règle Jusqu'à présent, voulait pourtant que rien ne soit publié en cas de rejet, sous peine de poursuites. Cette règle «destructrice» selon Jérémie Patrier-Leitus (Horizons) ne souffrirait plus d'une obligation depuis la révision constitutionnelle de 2008. Il serait intéressant d'en savoir un peu plus sur cette exception dans la perspective d'une nouvelle Commission «dérangeante». Je pense à celle annoncée sur les financements des syndicats, qui reviendrait sur le tapis et qui devrait faire davantage de bruit.

Voici ce que pensait **France info**, premier concerné, avant la diffusion possible du rapport inquisitoire :



«*L'enterrement de ses conclusions* [du rapport] *érigerait le tonitruant rapporteur* [Charles Alloncle] *en martyr de son camp. Les médias du groupe Bolloré, qui soutiennent sa croisade depuis le début, s'indignent par avance d'une censure. Aux dires de plusieurs députés qui l'ont consulté ces derniers jours, mais sans avoir le droit de le photographier, ce document est* [serait, me parait plus

convenable] *truffé d'erreurs factuelles. Mais cela ne devrait pas empêcher sa publication, point final d'une commission d'enquête qui a tourné au grand gâchis, d'abord à cause du rapporteur lui-même*».

France info, un des organes de l'audiovisuel public concerné, a pris fait et cause contre la Commission et son rapporteur traité ailleurs de «Fascite». Une manière originale de la chaîne d'informer en ne prenant pas position, attitude indépendante et objective chère à France info. Il faut préciser que dans cette affaire ils avaient tout à perdre. Cela dit, on ne voit pas très bien ce que vient faire Bolloré dans cette appréciation et on comprend mal comment un rapport «truffé d'erreurs» (sans en préciser la nature) puisse obtenir l'assentiment d'une majorité de représentants du peuple considérés sérieux et responsables. Mais, quand on veut tuer son chien…

La Presse nationale n'a pas été très franche dans les commentaires relatifs à l'adoption de ce rapport en s'attardant peu sur le détail des votes, pourtant instructif. Les commentaires, dans l'ensemble, ont porté principalement sur le comportement, presque sans surprise, des partis dont les tendances en matière de votes sont bien connues. C'est ainsi que les députés RN ont voté POUR, la Gauche (Lfistes, écolos et traditionnelle) CONTRE, et les Macronistes, associés aux Modem, se sont abstenus.

Quelques noms malgré tout ont été cités par les grands médias, notamment ceux qui ont fait basculer le vote. Pour le reste, il m'a fallu compiler plusieurs articles de presse et surtout consulter les réseaux sociaux pour disposer de l'ensemble des votants et de leur choix. Après tout, il me paraissait important de savoir si mon député était concerné par cette Commission et éventuellement comment il s'était comporté.

Ces recherches me permettent de vous présenter ci-dessous le récapitulatif des votes, et les noms de nos représentants qui ont participé aux débats. Votre député était dans le coup ?

Les députés ayant voté CONTRE (10) :
Belkhir Belhaddad (PS) Moselle

Dorine Bregman (PS) Paris
Stéphane Hablot (PS) Meurthe et Moselle
Ayda Hadizadeh (PS) Val dOise
Sophie Taillé-Polian (Écologiste) Val de Marne
Jérémie Iordanoff (Écologiste) Isère
Nadège Abomangoli (LFI) Seine Saint Denis
Thomas Portes (LFI) Seine Saint Denis
Aurélien Saintoul (LFI) Haut de Seine
Emmanuel Maurel (GDR) Val d'Oise

Les députés qui se sont ABSTENUS (8 ou 9 ?) :
Cécile Calvez (EPR) Hauts de Seine
Sandra Marsaud (EPR) Charente
Denis Masséglia (EPR) Maine et Loire
Christophe Weissberg (EPR) Hors de France
Caroline Yadan (EPR) Hors de France
Sophie Mette (MODEM) Gironde
Erwan Balanant (MODEM) Finistère
Béatrice Piron (HORIZONS & INDEPENDANTS) Yvelines
Sylvie Ferrer (LFI) Hautes Pyrénées

Les députés ayant voté POUR (12) :
Roger Chudeau (RN) Loir et Cher
Christian Girard (RN) Alpes de Haute Provence
Laurent Jacobelli (RN) Moselle
Kévin Pfeffer (RN) Moselle
Emeric Salmon (RN) Haute Saône
Anne Sicard (RN) Val d'Oise
Jérémie Patrier-Leitus (HORIZONS & INDEPENDANTS) Calvados
Charles Alloncle (UDI) Hérault
François-Xavier Ceccoli (LR) Haute Corse
Virginie Duby-Muller (LR) Haute Savoie
Véronique BESSE (Non inscrit) Vendée
Laurent Mazaury (LIOT) Yvelines

-*-

Sources : Photo du billet : https://www.youtube.com/watch?v=x3OOUfJNx7E –

https://www.publicsenat.fr/actualites/parlementaire/rapport-sur-laudiovisuel-public-quelles-sont-les-regles-des-commissions-denquete-parlementaires — https://lcp.fr/actualites/info-lcp-audiovisuel-public-la-commission-d-enquete-autorise-la-publication-du-rapport — https://lcp.fr/actualites/audiovisuel-public-les-deputes-votent-pour-que-les-auditions-restent-accessibles-en — https://www.bfmtv.com/politique/parlement/commission-d-enquete-sur-l-audiovisuel-public-quels-deputes-ont-vote-pour-et-contre-l-adoption-du-rapport-de-charles-alloncle_AN-202604280347.html — https://www.rtl.fr/actu/politique/a-une-voix-quels-deputes-ont-vote-pour-et-contre-le-rapport-de-charles-alloncle-sur-l-audiovisuel-public-7900628976 — https://www.franceinfo.fr/replay-radio/l-edito-politique/les-deputes-membres-de-la-commission-d-enquete-sur-l-audiovisuel-public-voteront-ils-pour-ou-contre-le-rapport-alloncle_7939970.html — https://www.facebook.com/Le.Peuple.dAbord84/posts/voici-dans-le-d%C3%A9tail-les-votes-sur-la-publication-du-rapport-de-la-commission-de/1496669905838940/ — AFP — LCP — https://www.radiofrance.com/presse/franceinfo-meilleure-rentree-depuis-18-ans-avec-5-millions-dauditeurs-mediametrie-ear-sept — https://lcp.fr/programmes/audition-a-l-assemblee-nationale/commission-d-enquete-audition-des-responsables-de-l — https://outremers360.com/societe/medias-la-presse-nationale-nest-plus-distribuee-a-mayotte